

TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS

DURÉE :

1 jour (7 heures)

PARTICIPANTS :

8 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

• Toute personne amenée à réaliser ou diriger, même occasionnellement, des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité, une échelle, une ligne de vie, une plateforme individuelle roulante (PIR)....

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

• Notre formateur possède une solide connaissance en matière des risques professionnels liés au travail en hauteur.
• Lors de cette formation, la théorie est développée à travers l'utilisation de supports multimédia et la pratique grâce à l'application des connaissances acquises sur le terrain.
• Le développement de la formation tiendra compte des besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

• Recommandation FOSEC : Recyclage tous les 5 ans pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.
• La pratique est effectuée avec les propres moyens de l'entreprise.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Décret 2004-924 du 1er Septembre 2004 relatif à l'utilisation d'équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur:
«Les travailleurs doivent recevoir une formation correspondant aux opérations envisagées et procédures de sauvetage si nécessaire ».
Article R.4323-106 du Code du Travail: « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement ».

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur.
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais et de la ligne de vie en respectant les règles de sécurité et de conformité.

PROGRAMME :

• LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Réglementation
Différents moyens d'accès: échafaudages, échelles, nacelles...
Contraintes physiques et physiologiques;
Risques de chutes de hauteur;
Différents moyens de prévention: EPI, EPC,...
Sécurisation de la victime et de la zone en cas de chute;

• LE HARNAIS DE SECURITE

Vérification réglementaire;
Contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation;
Réglage du harnais;
Stockage et entretien;
Critères et limites d'utilisation;

• APPLICATION PRATIQUE:

Contrôle visuel du harnais (avant et après utilisation);
Choix de l'attache;
Réglage du harnais;
Utilisation des accessoires: stop-chute, ancrage, cordes et sangles;
Utilisation du harnais lors de déplacements.